



**HAL**  
open science

## Les statistiques sur les nationalités en Autriche

Alexander Pinwinkler

► **To cite this version:**

Alexander Pinwinkler. Les statistiques sur les nationalités en Autriche. Paul Bauer, Christian Jacques, Mathieu Plésiat, Máté Zombory. Minorités nationales en Europe centrale. Démocratie, savoirs scientifiques et enjeux de représentation, Centre français de recherche en science sociales (CEFRES), pp.155-180, 2011. halshs-00633111

**HAL Id: halshs-00633111**

**<https://shs.hal.science/halshs-00633111>**

Submitted on 5 Sep 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## LES STATISTIQUES SUR LES NATIONALITES EN AUTRICHE

**Alexander Pinwinkler**

*In :*

Paul Bauer, Christian Jacques, Mathieu Plésiat, Máté Zombory (dir.),  
*Minorités nationales en Europe centrale. Démocratie, savoirs  
scientifiques et enjeux de représentation*

p. 155-180

Prague, CEFRES, 2011.  
ISBN : 978-80-86311-24-1

---

Pour citer cet article :

Alexander Pinwinkler, « Les statistiques sur les nationalités en Autriche », *in* : Paul Bauer, Christian Jacques, Mathieu Plésiat, Máté Zombory (dir.), *Minorités nationales en Europe centrale. Démocratie, savoirs scientifiques et enjeux de représentation*. Prague, CEFRES, 2011, p. 155-180.

---

# Les statistiques sur les nationalités en Autriche

Alexander Pinwinkler

## Introduction : objet de la recherche et état de l'art

Cet article examine la manière dont les bureaux de statistiques ont représenté les minorités ethniques et religieuses dans les dernières décennies de la monarchie des Habsbourg et en Autriche au XX<sup>e</sup> siècle. Dans ce cadre de recherche, nous nous intéresserons aux relations entre les pratiques politiques et les pratiques des instituts de statistiques dans la catégorisation et le recensement des minorités<sup>1</sup>. Selon David I. Kertzer et Dominique Arel, les recensements produisent des données qui permettent aux gouvernements des États de créer un « société lisible » dans une logique d'extension du contrôle politique sur les populations<sup>2</sup>. Des études récentes ont montré que l'administration publique des statisticiens, véritables « experts des populations », pouvait être envisagée comme un réseau d'acteurs sociaux. En outre, ces mêmes études insistent sur le fait que les chiffres produits par les experts ne peuvent pas être considérés comme des données scientifiques objectives de la réalité sociale et économique d'une société. L'analyse

---

<sup>1</sup> Les études de cas portant sur la construction des groupes ethniques ou nationaux, sont souvent basées sur le concept de « communauté imaginée » théorisé par Benedict Anderson, Benedict Anderson, *Die Erfindung der Nation. Zur Karriere eines folgenreichen Konzepts*, Francfort/New York, 2005 (1<sup>e</sup> éd. *Imagined communities*, Londres, 1983), sur le rôle des statistiques dans l'ethnisation des minorités religieuses dans les États coloniaux, voir notamment p. 163 et suiv.

<sup>2</sup> David I. Kertzer, Dominique Arel, « Censuses, identity formation, and the struggle for political power », in : David I. Kertzer, Dominique Arel (dir.), *Census and Identity. The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*, Cambridge, 2002, p. 2 et 5.

du développement des statistiques au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles doit être rapportée au contexte sociétal auquel il se rapporte<sup>3</sup>.

Cet article s'intéresse aux discours, aux pratiques et aux techniques des bureaux de statistiques considérés comme des « observatoires sociaux » (Th. M. Porter) et des éléments spécifiques du développement de l'État, de sa bureaucratie et des sciences. Dans cette perspective, les processus concomitants de « scientificisation des politiques » et de « politisation des sciences » se présentent comme l'expression de systèmes contextuels interdépendants<sup>4</sup>.

Notre analyse est centrée sur les statistiques concernant les nationalités en Cisleithanie, sous la monarchie des Habsbourg (1867/80-1918) et durant la Première république autrichienne (1918-1933/38). Nous aborderons également la courte période de l'Autriche à la suite de l'Anschluss (1938-1945) et les débuts de la Seconde république (1945-). Bien que nous rejetions l'idée d'un développement linéaire entre les régimes qui se sont succédés depuis la monarchie jusqu'à la chute du III<sup>e</sup> Reich<sup>5</sup>, nous considérons que l'histoire des politiques démographiques en Autriche avant, durant et après la période nazie, se caractérise par la marginalisation et l'assimilation des minorités ethniques. Durant le nazisme, l'Autriche perdit sa souveraineté tandis qu'un nombre important de ses citoyens – des politiciens, des scientifiques, des personnes ordinaires – jouèrent un rôle central dans la persécution raciste et l'expulsion des membres des minorités ethniques et religieuses. À cet égard, la Carinthie, avec la marginalisation des populations autochtones slovènes dans les statistiques depuis la monarchie jusqu'à la période actuelle, constitue un des exemples les plus significatifs des

---

<sup>3</sup> Adam J. Tooze, *Statistics and the German state, 1900-1945. The making of modern economic knowledge*, Cambridge, 2001, p. 3. Voir également « The Statistical Office as a Social Observatory » *Centaurus*, vol. 49, n° 4, nov. 2007, voir notamment, Theodore M. Porter, « Introduction », p. 258-260.

<sup>4</sup> Petra Overath, Patrick Krassnitzer, « Einleitung », in : Petra Overath, Patrick Krassnitzer (dir.), *Bevölkerungsfragen: Prozesse des Wissenstransfers in Deutschland und Frankreich (1870-1939)*, Cologne/Vienne, 2007, p. 14.

<sup>5</sup> Voir : Wolfgang Pircher, « Von der Population zum Volk. Biopolitik und Volkszählung in Österreich », in : Martin Stingelin (dir.), *Biopolitik und Rassismus*, Francfort s/Main, 2003, p. 80-111.

pratiques de l'administration de l'État et des instituts de statistiques<sup>6</sup>.

Bien que nous envisagions un large éventail de problématiques portant sur les statistiques autrichiennes produites sur les minorités nationales, nous souhaitons rappeler que les études consacrées aux statistiques autrichiennes sont relativement marginales au regard du nombre important de publications et de théories comparatives qui existent sur les grands pays de l'Europe occidentale comme l'Angleterre, la France et l'Allemagne<sup>7</sup>. Si nous considérons le fait que l'Autriche-Hongrie jouait un rôle de premier plan dans le concert des grands États européens jusqu'à sa dislocation en 1918, il est intéressant de noter que la question des statistiques au sein des États successeurs de la double monarchie n'a pas été au centre de grandes recherches comparatives d'envergure internationale.

La chute des empires centraux qui a suivi la Première Guerre mondiale et l'émergence de nouveaux États en Europe centrale et orientale ont pourtant profondément contribué à la formulation de nouvelles interrogations sur le rôle des statistiques dans la représentation des minorités ethniques. Cet aspect, que nous développons dans les pages qui suivent, ne fut traité que de manière marginale<sup>8</sup>. L'état des recherches et réflexions portant sur les statistiques sous les Habsbourg et en Autriche s'articule à partir de deux axes.

Rares sont les travaux qui font référence aux statistiques dans l'étude du développement des politiques sociales après 1880. Or, les analyses qui portent sur les tensions entre les nations sous la monarchie des Habsbourg invitent à considérer la signification des

---

<sup>6</sup> Voir à ce sujet l'ouvrage d'Emmerich Tálos (dir.), *NS-Herrschaft in Österreich: ein Handbuch*, Vienne, 2000, ainsi que les résultats de la Commission officielle des historiens autrichiens : Clemens Jabloner (dir.), *Historikerkommission der Republik Österreich: Schlussbericht der Historikerkommission der Republik Österreich: Vermögensentzug während der NS-Zeit sowie Rückstellungen und Entschädigungen seit 1945 in Österreich*, Vienne, 2003.

<sup>7</sup> Voir Alain Desrosières, *The politics of large numbers: a history of statistical reasoning*, Cambridge (Mass.), 2002 (1<sup>e</sup> éd. *La Politique des grands nombres*, Paris, 1993) ; Libby Schweber, *Disciplining statistics: demography and vital statistics in France and England, 1830-1885*, Durham, 2006.

<sup>8</sup> Sur les statistiques autrichiennes et la question du traitement des nationalités dans les statistiques ou les études ethnographiques, voir, Morgane Labbé, « La carte ethnographique de l'empire autrichien : la multinationalité dans l'ordre des choses », *Le Monde des cartes*, 180, 2004, p. 71-84.

recensements et leurs liens avec les conflits sociaux dans la formulation de la question des nationalités<sup>9</sup>. Ces dix dernières années, le nombre de publications consacrées aux statistiques démographiques, à l'eugénisme et aux politiques démographiques sous la Première république d'Autriche, l'État austrofasciste (*Ständestaat* 1934-1938) et le III<sup>e</sup> Reich, a ainsi sensiblement augmenté<sup>10</sup>.

Bien que la mise en réseau des statisticiens, des économistes et des démographes autrichiens dans un contexte international ait été l'objet de nombreuses recherches, rares sont celles qui s'appuient sur une analyse de ce réseau fondée sur des recherches empiriques. La majeure partie des travaux porte principalement sur le développement des bureaux des statistiques du point de vue des pratiques et des discours dans une approche historico-institutionnelle<sup>11</sup>. En outre, les recherches récentes mettent en œuvre une méthodologie centrée sur les comparaisons internationales et sur les discours scientifiques et administratifs transnationaux. À cet égard, les travaux sur l'Autriche-Hongrie pourraient être intégrés aux recherches comparatives historiques internationales sur les statistiques et sur les nationalités<sup>12</sup>.

L'analyse qui suit vise à encourager des recherches futures qui mettront en lumière les continuités et les ruptures dans la

---

<sup>9</sup> Emil Brix, *Die Umgangssprachen in Altösterreich zwischen Agitation und Assimilation. Die Sprachenstatistik in den zisleithanischen Volkszählungen 1880 bis 1910*, Vienne/Cologne/Graz, 1982.

<sup>10</sup> Gudrun Exner, Alexander Pinwinkler, Josef Kytir, *Bevölkerungswissenschaft in Österreich in der Zwischenkriegszeit (1918-1938): Personen, Institutionen, Diskurse*, Vienne/Cologne/Weimar, 2004. Pour une analyse critique et réflexive sur les pratiques antisémites voir Peter Melichar, « Who is a Jew? Antisemitic Defining, Identifying and Counting in pre-1938 Austria », *Leo Baeck Yearbook* 50, 200, p. 149-174.

<sup>11</sup> Voir Kurt Klein, « Sozialstatistik », in : Karl Acham (dir.), *Geschichte der österreichischen Humanwissenschaften*. vol. 3.1, *Menschliches Verhalten und gesellschaftliche Institutionen: Einstellung, Sozialverhalten, Verhaltensorientierung*, Vienne, 2001, p. 257-295, ici 264-270. Pour un aperçu du développement des administrations de statistiques, voir, Wilhelm Zeller, « Geschichte der zentralen amtlichen Statistik in Österreich », in : *Geschichte und Ergebnisse der zentralen amtlichen Statistik in Österreich*, Vienne, 1979, p. 13-239.

<sup>12</sup> Voir à ce sujet les récentes publications qui comparent les empires européens du XIX<sup>e</sup> siècle : Ulrike von Hirschhausen, « From imperial inclusion to national exclusion: citizenship in the Habsburg monarchy and in Austria 1867-1923 », *European Review of History* 16, 2009, p. 551-573 ; Benno Gammerl, « Subjects, citizens and others: the handling of ethnic differences in the British and the Habsburg Empires (late nineteenth and early twentieth century) », *European Review of History* 16, 2009, p. 523-549.

production des statistiques sur les nationalités en Europe centrale. L'administration de la République d'Autriche, qui est au centre de notre recherche, ne saurait être comparée avec celle de l'Empire des Habsbourg. Bien qu'il soit l'un des pays successeurs de la monarchie, le territoire de l'Autriche a absorbé et transformé non seulement les débats académiques et politiques sur les politiques de mesure des populations, mais également les institutions centrales de l'Empire dont le Bureau impérial central des statistiques (Vienne)<sup>13</sup> et la Commission centrale des statistiques impériales et royales de Vienne (*k.k. Statistische Central-Commission*)<sup>14</sup>. Ces observations générales sur l'héritage par l'Autriche des institutions statistiques impériales nous invitent à formuler les problématiques de cet article : quels sont les concepts politiques et administratifs qui ont conduit à définir les minorités politiques en Autriche dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ? Quels effets sur le long terme peut-on mesurer ?

### **Les statistiques sur les nationalités et les recensements dans la monarchie des Habsbourg (1867/80-1918)**

À la suite de la révolution de 1848 et du compromis austro-hongrois de 1867, « la question nationale » est devenue une question-clé de la politique intérieure de l'Empire austro-hongrois. La question de l'intégration des différentes nationalités de l'Autriche-Hongrie devint en effet cruciale : quels critères de définition de la nationalité devaient être choisis ? Pourquoi, dans les statistiques, le concept de nationalité devait-il faire référence à celui de la langue ?

Éric Brian, Morgane Labbé et David I. Kertzer ont engagé d'importantes recherches sur les statistiques internationales, en particulier sur celles qui concernent la nationalité. Ils ont ainsi montré que la fixation de critères pour définir les nationalités dans les statistiques ne rencontrait pas la faveur de tous les statisticiens

<sup>13</sup> Voir Alexander Pinwinkler, *Wilhelm Winkler (1884-1984) – eine Biographie. Zur Geschichte der Statistik und Demographie in Österreich und Deutschland*, Berlin, 2003 (Schriften zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte. 75) ; et aussi : Alexander Pinwinkler, « Minderheitendiskurse in der Bevölkerungsstatistik in Österreich 1900 bis 1945 », in : Gerhard Baader, Veronika Hofer, Thomas Mayer (dir.), *Eugenik in Österreich. Biopolitische Strukturen von 1900 bis 1945*, Vienne, 2007, p. 257-283 ; voir également des mêmes éditeurs « „Bevölkerungssoziologie“ und Ethnizität: Historisch-demographische „Minderheitenforschung“ in Österreich, ca. 1918-1938 », *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, n° 57, 2009, p. 101-133.

<sup>14</sup> *Ibid.*

et les instituts de statistiques<sup>15</sup>. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le débat était principalement structuré par la conception ouest-européenne et la conception allemande de la « nation ». Les oppositions fondamentales sur l'idée de nation s'exprimèrent ouvertement lors du Congrès international de la statistique qui se tint à Londres en 1860 :

Un délégué français exposa la théorie selon laquelle la nation est contenue à l'intérieur des frontières naturelles de l'État. Les Allemands proposèrent une alternative en présentant la nation comme une communauté naturelle dont les contours ne coïncident pas forcément avec les frontières de l'État (...) Dans la pensée allemande, ce ne sont pas les frontières de l'État qui sont considérées comme naturelles, mais la nation définie dans son sens culturel<sup>16</sup>.

Quelle était la position de l'Empire des Habsbourg vis-à-vis de ce clivage entre les conceptions allemande (culturelle) et française (politique) ? Les recherches sur le développement du droit civil et les politiques de naturalisation montrent que la monarchie a maintenu jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale des traditions héritées du début de l'accession de la dynastie des Habsbourg au pouvoir<sup>17</sup>.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la question de l'intégration des nationalités remettait en cause l'existence même de la monarchie des Habsbourg. Le principe « moderne » du gouvernement de la majorité érigé en principe central de la constitution libérale de la monarchie entraînait inévitablement en conflit avec le principe d'égalité de traitement et de représentation des minorités nationales<sup>18</sup>. Cette opposition de principe est sans doute (c'est une hypothèse) l'une des raisons pour laquelle les politiques d'intégration des « nationalités » furent subordonnées aux pressions

---

<sup>15</sup> Voir Éric Brian, « Transactions statistiques au XIX<sup>e</sup> siècle. Mouvements internationaux de capitaux symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145, 2002, p. 34-46 ; Morgane Labbé, « Statistique ethnique, légitimité politique et changement de régime », *Critique internationale*, n° 45, 2009, p. 9-18.

<sup>16</sup> David I. Kertzer, Dominique Arel, « Censuses, identity formation, and the struggle for political power », in : *id.* (eds.), *Census and Identity*, *op. cit.*, p. 94 et suiv.

<sup>17</sup> Voir von Hirschhausen, *From imperial inclusion op. cit.*, p. 551-573.

<sup>18</sup> Sur cette importante réflexion, voir les travaux de Thomas Göthel, *Demokratie und Volkstum. Die Politik gegenüber den nationalen Minderheiten in der Weimarer Republik*, Cologne, 2002, p. 34-42.



politiques en faveur d'une délimitation claire entre majorité et minorité le long d'une frontière ethnique strictement délimitée.

En outre, il est remarquable de noter que cette politique « d'ethnisation du social » a caché les écarts sociaux et économiques entre les sujets de la couronne d'Autriche-Hongrie. Gerald Stourzh, éminent historien viennois, présentait le problème de cette manière :

Le problème des nationalités dans la monarchie des Habsbourg après 1867, particulièrement en dehors des territoires hongrois, fut dominé par le conflit entre le principe de l'égalité des droits, reconnu par la loi, et les inégalités de statut, culturelles, démographiques, sociales, éducatives et économiques entre les différentes nationalités<sup>19</sup>.

La Constitution de 1867 promulgue en effet « l'égalité des nationalités au sein de l'État » et déclare « inviolable le droit à la préservation et la reconnaissance (...) des nationalités et des langues »<sup>20</sup>. Comment les statisticiens de l'Empire ont-ils réagi face aux différences manifestes entre les principes reconnus par le droit et l'existence d'inégalités sociales et économiques entre les nationalités ?

Deux des plus grands statisticiens de la monarchie, Carl Czoernig (1804-1889) et August Ficker (1816-1880), privilégiaient une approche ethnographique pour la compréhension de la représentation des minorités. Comme dans la volumineuse encyclopédie ethnographique *La Monarchie d'Autriche-Hongrie en mots et en images (Die österreichisch-ungarische Monarchie in Wort und Bild)*, ces statisticiens interprétaient la spécificité de la pluralité ethnographique dans la monarchie des Habsbourg comme

<sup>19</sup> Gerald Stourzh, *The nationality rights in Austria* (Istituto per gli Incontri Culturali Mitteleuropei, Gorizia). URL: <http://www.incontrimitteleuropei.it/deutsch/papers.asp?li=deu> (4.10.2010), p. 4. Du même auteur : « Some Reflections on Institutional Conflict Resolution among Ethnic Groups in Historical Perspective », in : Franz Matscher (dir.), *Wiener Internationale Begegnungen zu aktuellen Fragen nationaler Minderheiten*, Kehl/Strasbourg/Arlington, 1997, p. 17-30 ; voir également l'ouvrage classique de Gerald Stourzh, *Die Gleichberechtigung der Nationalitäten in der Verfassung und Verwaltung Österreichs 1848-1918*, Vienne, 1985.

<sup>20</sup> « Alle Volksstämme des Staates sind gleichberechtigt, und jeder Volksstamm hat ein unverletzliches Recht auf Wahrung und Pflege seiner Nationalität und Sprache. » Staatsgrundgesetz vom 21. Dezember 1867, über die allgemeinen Rechte der Staatsbürger für die im Reichsrat vertretenen Königreiche und Länder (StGG), Art. 19. URL: <http://www.internet4jurists.at/ges/pdf/stgg.pdf> (4.10.2010).

l'expression de son harmonieuse santé culturelle. L'approche ethno-statistique présentée dans l'*Ethnographie de la monarchie autrichienne* (1857)<sup>21</sup> de Czoernig est l'un des exemples les plus représentatifs de cette manière de concevoir la pluralité des minorités ethniques au sein de l'Empire. Czoernig et Ficker considéraient la langue comme l'un des facteurs, parmi d'autres, d'affiliation ethnique. Ainsi, l'administration impériale relevait et collectait les données selon la langue parlée par la majorité reconnue d'une collectivité<sup>22</sup>.

Lors des congrès internationaux de statistiques, les travaux et l'approche ethnographique de Czoernig furent toutefois rejetés et considérés comme inappropriés pour les statistiques. En 1872 cependant, le Congrès international de statistiques de Saint-Petersbourg reconnut, dans ses conclusions, la langue comme l'une des catégories permettant de saisir, pour les besoins des administrations d'État, les différentes cultures nationales. Les conclusions du Congrès préconisaient également l'enregistrement de la question sur la langue parlée dans les recensements nationaux<sup>23</sup>.

Le gouvernement impérial et royal suivit partiellement les recommandations du Congrès international. Ce n'est qu'à partir de 1880 que les recensements décennaux en Cisleithanie intégrèrent dans les formulaires une question sur la langue d'usage (*Umgangssprache*). L'administration reconnaissait alors une sélection de neuf langues. Ainsi, le yiddish, parlé par les juifs ashkénazes qui vivaient majoritairement dans la partie orientale des pays de la couronne d'Autriche, et le roumain des alpes ladiniennes ne furent pas retenus parmi elles. Ces deux groupes, en effet, n'étaient pas reconnus comme « nationalités » (*volksstämme*) selon la loi constitutionnelle de 1867. En Transleithanie en revanche, l'administration hongroise enregistrait la langue maternelle (*Muttersprache*). En 1871, à Budapest, le Département ministériel des statistiques fut transformé en Bureau central hongrois et accepta les recommandations et les positions des statistiques

---

<sup>21</sup> M. Labbé, *op. cit.*, 1997.

<sup>22</sup> Rainer Münz, « Nationalität, Sprache und Statistik in Österreich-Ungarn », *Mitteilungsblatt der Österreichischen Statistischen Gesellschaft* n° 13, 1983, p. 138-146, 139 et suiv.

<sup>23</sup> Dominique Arel, « Language categories in censuses: backward- or forward-looking », in : D. Kertzer, D. Arel (dir.), *Census and identity op. cit.*, p. 92-120, en particulier p. 95.

internationales<sup>24</sup>. À ce sujet, il est intéressant de souligner que la Commission des statistiques impériale et royale de Vienne (*k.k. Statistische Central-Commission*) fut la première administration statistique centrale en Europe à utiliser la machine à statistiques Hollerith. Une version modifiée du système Hollerith fut introduite pour le recensement de 1890. La même année, les données statistiques furent centralisées. Ces innovations techniques permettaient la collecte de davantage de données ainsi que la création de nouvelles catégories statistiques<sup>25</sup>.

La Commission centrale des statistiques suggéra par ailleurs que les résultats des recensements fussent exclusivement limités aux besoins de l'administration. Toutefois, les bureaux de statistiques devinrent rapidement des instruments au service des intérêts des mouvements nationaux allemands, tchèques ou slovènes. La Commission produisait en effet des données cruciales pour connaître, dans les régions ethniquement mixtes, les usages des langues dans les écoles et les cours de justice. Les leaders des mouvements nationaux utilisèrent les statistiques dans le cadre de leur revendication à l'égalité politique et socio-économique. À ce titre, les recensements devenaient des « plébiscites » pour manifester les appartenances nationales (*Volkszugehörigkeit*)<sup>26</sup>. Des campagnes politiques particulièrement virulentes avaient cours le long des « frontières linguistiques ». Dans les régions frontalières de la Bohême et de la Moravie, dans le sud de la Styrie, ou encore dans la partie italienne du Tyrol du sud, les recensements incitaient les élites nationalistes à se livrer à de véritables batailles symboliques<sup>27</sup>.

Le recours aux statistiques par les autorités de l'État devait permettre « d'objectiver » la répartition géographique des langues et fournir un instrument de gouvernement utile à l'application du

<sup>24</sup> Ladislaus von Buday, « The History and Development of Official Statistics in Hungary », in : John Koren (dir.), *The History of Statistics. Their Development and Progress in Many Countries*, New York, 1918, p. 396 et suiv.

<sup>25</sup> Hansheinz Lutz, Erich Bader, « Die Technik der Datenverarbeitung von den elektrischen Zählmaschinen (Hollerith/Schöffler), 1890, bis ISIS », in : *Geschichte und Ergebnisse der zentralen amtlichen Statistik in Österreich*, Vienne, 1979, p. 241-260.

<sup>26</sup> Voir également Martin Moll, *Kein Burgfrieden: der deutsch-slowenische Nationalitätenkonflikt in der Steiermark 1900-1918*, Innsbruck/Vienne, 2007, p. 49.

<sup>27</sup> Mark Cornwall, « The struggle on the Czech-German Language Border, 1880-1940 », *The English Historical Review*, 109, 1994, p. 914-951 ; voir également, Heinrich Rauchberg, *Der nationale Besitzstand in Böhmen*. Vol. 1-3, Leipzig, 1905.

principe d'égalité entre les différentes nationalités de l'Autriche. Toutefois, les recensements favorisaient les majorités économiques et sociales les plus influentes. Pour reprendre l'analyse de Gerald Stourzh, nous pouvons caractériser l'interaction sociologique entre les recensements et l'assimilation des minorités ethniques de la manière suivante : dans une communauté, la langue de communication utilisée en société est souvent celle de la majorité, tandis que celle employée chez soi peut être celle de la minorité :

The language of communication in society, in the community in which [people] lived might often be the language of the majority of this community, and at home the language of the minority might be spoken. So this was one reason which favoured in a way the majority without have been in a position to say that every individual case was so or what was the idea or the motive or the emotions of the persons<sup>28</sup>.

Si une seule langue pouvait être enregistrée par localité (communes) dans les recensements, de nombreuses personnes qui vivaient dans les régions ethniquement mixtes utilisaient dans leur vie quotidienne deux ou trois langues différentes. La règle d'enregistrement des langues par collectivités locales favorisait la minorité ethnique (nationale) en position de domination économique. Par ailleurs, le fonctionnaire chargé d'effectuer les relevés appartenait souvent au groupe majoritaire de la commune d'enregistrement des données. Des personnes appartenant à la majorité ethnique ou économique dominante (notamment des enseignants) étaient souvent désignées par les municipalités pour aider au travail de relevé des données<sup>29</sup>.

### **L'Autriche durant la période de l'entre-deux-guerres (1918-1938/39) : un État sans minorités ethniques ?**

Les États successeurs de l'Empire d'Autriche-Hongrie, peuvent être considérés comme des États nationaux. Les administrations centrales de statistiques furent en partie construites sur les structures de celles qui avaient disparu au lendemain de la Première Guerre mondiale<sup>30</sup>. Gabriela Šamanová, sociologue à l'Académie des

---

<sup>28</sup> G. Stourzh, 2010, *op cit.*, 3 et suiv.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 3 et suiv.

<sup>30</sup> Franz Weyr, « Die Tätigkeit des Statistischen Staatsamtes der Čechoslovakischen Republik seit seiner Errichtung bis Ende 1921 », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 118, 1922, p. 567-570.

sciences de la République tchèque, a récemment analysé les statistiques officielles Tchécoslovaques durant l'entre-deux-guerres. Elle rappelle ainsi que le premier recensement de 1921 enregistrait les nationalités sur la base du critère de la langue maternelle. Selon la sociologue tchèque, l'intérêt politique pour les recensements au sortir de la Première Guerre mondiale provient des conflits linguistiques entre Tchèques et Polonais de Silésie. Malgré ces enjeux, Šamanová estime que le recensement tchécoslovaque demeure « la première observation objective de la situation ethnique dans les pays tchèques »<sup>31</sup>.

Durant l'entre-deux-guerres, un grand nombre de politiciens et de chercheurs en sciences sociales présentaient la nouvelle République autrichienne comme un état allemand ethniquement homogène. En outre, la majorité des responsables politiques et des spécialistes réclamaient, ou tout au moins toléraient, l'*Anschluss* réalisé en 1938.

Lors de la Conférence de la paix de Saint-Germain-en-Laye (1919), la délégation autrichienne défendit sa position, comme l'ensemble des autres délégations, grâce à de nombreuses expertises statistiques. Wilhelm Winkler était membre de la délégation autrichienne. Né à Prague, « scientifique d'État » (*Staatswissenschaftler*), il était célèbre pour ses positions en faveur des théories allemandes de la nation. Dans les années précédant la Première Guerre mondiale, Winkler avait notamment bâti sa réputation au cours de la controverse sur les statistiques nationales qui l'opposait aux collègues tchèques du Bureau de statistiques du Royaume de Bohême (*Statistisches Landesbureau des Königreichs Böhmen*).

Sa *Carte des langues d'Europe centrale : le droit des Allemands à l'autodétermination* s'appuyait très largement sur le recensement réalisé en Cisleithanie en 1910. Pensée comme un outil de négociation pour la délégation autrichienne à Saint-Germain, cette publication exigeait l'unité *völkisch* (ethnique et nationale) des Allemands<sup>32</sup>. Dans la République de Weimar, ainsi que dans les sphères politiques et scientifiques de la Première République

<sup>31</sup> Gabriela Šamanová, « Národnost ve sčítání lidu v českých zemích = Nationality in the census in Czech lands », *Naše společnost = Czech Society*, n° 1, 2005, p. 10-15.

<sup>32</sup> Wilhelm Winkler, *Sprachenkarte von Mitteleuropa. – Deutsches Selbstbestimmungsrecht!* 1:500.000, Vienne, 1920 ; voir également, A. Pinwinkler, *Wilhelm Winkler, op cit.* p. 112-115.

d'Autriche, la conception *völkisch* de la nation allemande devint très influente. L'idée se répandit que l'affiliation au peuple (*Volk*) allemand était basée sur des liens de descendance. Cette conception *völkisch* de la citoyenneté excluait les juifs et les slaves de la communauté nationale (*Volksgemeinschaft*). C'est ainsi que les « lois sur les peuples » (*Volksgruppenrecht*) s'imposèrent graduellement, remplaçant les lois d'inspirations libérales et démocratiques par des lois d'inspiration ethnique<sup>33</sup>.

Toutefois, l'Autriche introduisit l'ancienne conception de l'égalité des nations dans sa juridiction. Les traités ratifiés par l'Autriche après les deux guerres font ainsi référence à cet héritage de l'Empire des Habsbourg (St Germain-en-Laye, 1919, traité de Vienne, 1955). Ils établissent également de nouvelles clauses concernant le droit des minorités. Cependant, comme sous la monarchie des Habsbourg, la Première et la Seconde république autrichiennes procédèrent, dans leur pratique, à de significatives ségrégations ethniques.

De façon paradoxale, on peut considérer que les politiques de mesure des nationalités ont contribué à faire de la question des nationalités un problème politique. En effet, les efforts politiques qui ont conduit au compromis (*Ausgleich*) d'avant 1914, ont considérablement poussé les populations à se définir ostensiblement comme « Allemands », « Tchèques » ou « Italiens ». Le Compromis morave de 1905 (*Mährischer Ausgleich*) instituait une division linguistique des administrations d'État, des écoles, des agences publiques. En outre, l'accord instituait des sections nationales strictement délimitées par le Parlement de Moravie (*Landtag*). La pratique d'enregistrement des nationalités (*Nationale Kataster*) obligeait les individus à ne choisir qu'une seule nationalité<sup>34</sup>.

L'ensemble de ses mesures contribuèrent à renforcer la séparation des individus par des frontières ethniques strictes. L'Autriche dans ses frontières de 1919 apparaissait comme un État unitaire allemand faisant partie intégrante de la sphère culturelle allemande. Dans les discours officiels, la délégation autrichienne affirmait ne posséder

---

<sup>33</sup> Samuel Salzborn, *Ethnisierung der Politik: Theorie und Geschichte des Volksgruppenrechts in Europa*, Francfort s/M., 2005, p. 89.

<sup>34</sup> Edmund Bernatzik, *Über nationale Matriken. Inaugurationsrede*, Vienne, 1910.

que quelques « petites minorités résiduelles »<sup>35</sup>. Dans les années qui suivirent les négociations de paix de Paris, les statisticiens autrichiens continuèrent à mener des recherches sur les minorités ethniques. Toutefois, les recherches étaient désormais principalement dirigées vers l'étude des « minorités autochtones » des pays successeurs de l'Empire d'Autriche-Hongrie – c'est-à-dire les anciens sujets de langue allemande de la Monarchie.

Wilhelm Winkler et Karl Gottfried Hugelmanns (1879-1959) de l'Institut de statistiques sur les minorités ethniques de l'Université de Vienne (*Institut für Statistik der Minderheitsvölker an der Universität Wien*) projetèrent de créer un Institut du droit des nationalités (*Institut für Nationalitätenrecht*) à l'Université de Vienne. Le projet ne vit jamais le jour<sup>36</sup>. Concernant la catégorisation des nationalités, Winkler entra en conflit avec son homologue italien Corrado Gini (1884-1926) lors du XVI<sup>e</sup> Congrès international de statistiques qui se tint au Caire en 1926. Il y déclara que l'Institut du droit des nationalités aurait pour mission de définir les critères statistiques « objectifs » d'enregistrement des données sur les minorités nationales. Une sous-commission de l'Institut devait être créée dans ce but. Gustav Thirring (1861-1941), célèbre statisticien de l'administration hongroise, soutint cette proposition. La défaite de 1918 poussait les Autrichiens et les Hongrois à développer des stratégies politiques afin de maintenir un contact étroit avec les populations allemandes et hongroises qui vivaient en dehors des frontières des deux États. Corrado Gini rejeta ces propositions et déclara publiquement, en faisant référence aux administrations statistiques de la défunte monarchie danubienne :

Tout le monde sait que la méthode suivie par l'Autriche et la Hongrie avant la guerre [...] étai[t] jug[ée] peu favorablement par les statisticiens des autre pays [...] c'est une matière très délicate, ayant un caractère éminemment politique, qui ne manquerait pas de donner lieu à des

<sup>35</sup> Österreichische Antwort vom 6. August auf die Friedensbedingungen vom 20. Juli 1919. Cité d'après Hanns Haas, « Die österreichische Regierung und die Minderheitenschutzbestimmungen von Saint Germain », *Integratio – die Volksgruppen in Österreich* 11/12, 1979, p. 23.

<sup>36</sup> Karl Gottfried Hugelmann (dir.), *Das Nationalitätenrecht des alten Österreich*, Vienne/Leipzig, 1934, VIII.



froissements entre les membres des différents États qui feraient partie de la commission que l'on propose de former<sup>37</sup>.

Les deux recensements de la Première république autrichienne furent organisés en 1923 et en 1934. Les responsables remplacèrent la question sur la « langue d'usage » par celle de la « langue dans laquelle on pense » (*Denksprache*). En revanche, le recensement de 1934 se limitait à enregistrer les données sur la « langue du groupe culturel que le répondant considérait comme la sienne ». La déclaration se doublait d'une remarque particulière sur l'environnement culturel proche (*Kulturkreis*).

À partir de cette date, l'enjeu était de compter les populations roms qui vivaient dans l'ancienne Transleithanie occidentale, devenue en 1921 la province du Burgenland autrichien. Cette mesure venait s'ajouter aux pratiques discriminatoires à l'encontre des Roms, pratiques héritées de la Monarchie et dont le recensement était l'un des instruments principaux<sup>38</sup>. Bien entendu, les statistiques sur les minorités reflétaient, jusqu'à un certain point, la dimension socio-économique de l'assimilation des minorités autrichiennes.

Le résultat du recensement accentuait les résultats déjà obtenus par l'assimilation. Le recensement montrait, entre autres, qu'en trente ans, la population de langue slovène de Carinthie était passée de 66 000 à 34 500 locuteurs. Les pressions politiques poussèrent les Slovènes à se déclarer « locuteur allemand ». Un examen des statistiques sur les écoles élémentaires permet de voir toutefois que le nombre des Slovènes était considérablement sous-estimé par les recensements.

S'il est de coutume de lire que les recensements sont le reflet de processus en cours, d'un point de vue comparatif, les recensements, en biaisant leurs résultats, sont souvent perçus comme les instruments de politiques de marginalisation des minorités ethniques<sup>39</sup>. En effet, il est important de rappeler que les

---

<sup>37</sup> *Bulletin de l'Institut International de Statistique*. T. XXII – 1<sup>e</sup> Livraison, Le Caire, 1928, p. 75.

<sup>38</sup> Florian Freund, « Der polizeilich-administrative Zigeunerbegriff. Ein Beitrag zur Klärung des Begriffes „Zigeuner“ », *Zeitgeschichte* 30, 2003, p. 76-90.

<sup>39</sup> Arnold Suppan, *Die österreichischen Volksgruppen: Tendenzen ihrer gesellschaftlichen Entwicklung im 20. Jahrhundert*, Munich, 1983, p. 45; voir également Albert F. Reiterer, « Abkehr, Widerstand, Loyalität? Die Minderheiten und die Erste Österreichische Republik », in : Peter Haslinger, (dir.), *Staat, Loyalität*



recensements ont simultanément représenté et accentué la marginalisation sociale et politique des minorités ethniques autrichiennes. L'exemple de la minorité juive est à ce sujet particulièrement éclairant. Il est intéressant de remarquer que les populations de religion ou de culture juives, reconnues pour être situées dans des sphères économiques et sociales très hétérogènes, sont devenues l'objet d'une obsession antisémite qui a conduit à la surestimation excessive de leur nombre. Peter Melichar a ainsi montré qu'en Autriche, avant 1938, l'antisémitisme avec lequel on avait défini, identifié et comptabilisé les populations avait englobé sous le nom de juifs, une grande partie de la société. Par exemple, le journal *Wiener neueste Nachrichten* déclarait que 400 000 juifs vivaient à Vienne. Le recensement de 1934 ne comptait en revanche que 176 000 juifs de confession.

Les pressions politiques des années 1920 ont conduit à l'introduction de nouveaux marqueurs culturels dans les recensements. Le recensement de 1923 comptabilisait les juifs avec deux types de questions : une sur la langue et une autre sur les « origines ethniques et la race ». C'était la première fois que le recensement autrichien introduisait une mention sur la race d'appartenance comme marqueur culturel. Toutefois, les efforts des autorités pour comptabiliser le nombre de juifs se révélaient être un échec notamment en raison du flou qui entourait la définition du terme de « race ». Ainsi, les journalistes autrichiens incitaient les populations à répondre à la question de leur « affiliation raciale » en déclarant appartenir à la « race blanche ». Une décennie plus tard, la Constitution de mai 1943, considérait l'Autriche comme un « État fédéral allemand et chrétien », et reconnaissait l'existence d'une race juive. À ce sujet, Kurt von Schuschnigg (1897-1977), ministre et futur chancelier fédéral de l'Autriche déclara « qu'il n'était pas possible de trouver une formulation appropriée »<sup>40</sup>.

Sur la scène politique et médiatique autrichienne durant la Seconde Guerre mondiale, les discours allemands-*völkisch*, antisémites et raciaux contribuèrent à façonner considérablement les statistiques, les recherches sur le peuple (*Volksforschung*), ainsi que les pratiques politiques. Ces discours sur la société autrichienne eurent des

---

*und Minderheiten in Ostmittel- und Südosteuropa 1918-1941*, Munich, 2007, p. 127-142.

<sup>40</sup> P. Melichar, *op. cit.*, p. 170 et suiv.

conséquences qui dépassent largement le domaine des statistiques officielles, ils encouragèrent néanmoins aussi les recherches allemandes-*völkisch* menées sur les minorités ethniques<sup>41</sup>.

Dans tous les cas, le III<sup>e</sup> Reich fut le seul à réussir à enregistrer la « race » dans les perspectives que les autorités s'étaient fixées<sup>42</sup>. Le recensement de 1939 ajoutait une question supplémentaire à celles sur les propriétés en demandant de préciser son affiliation, basée sur les liens du sang, à la race allemande ou aux autres races ou, le cas échéant, à la race juive (*blutmäßige Zugehörigkeit zu deutschen oder artverwandten Rassen bzw. zum jüdischen Volk*). Dans l'Allemagne nazie, la notion de « race », telle que définie par les lois de Nuremberg (*Nürnberger Gesetze*) faisait référence aux liens du sang. En Autriche, c'est la religion, principalement celle des grands parents, qui fut retenue<sup>43</sup>.

De nombreuses interrogations subsistent quant à l'utilisation, dans l'Autriche annexée, de données allemandes du recensement de 1939 dans les listes de déportation. Bien que cette question soit controversée, les données du recensement, notamment les registres sur les peuples (*Volkskartei*), ont pu être utilisées par les autorités nazies dans leur politique de persécution des juifs et des autres minorités ethniques. À ce sujet, et en accord avec l'historien Ingo Harr, nous considérons qu'il convient de prendre en compte le jeu interne au système de la polycratie dans les différentes institutions centrales du III<sup>e</sup> Reich, dont les bureaux de statistiques<sup>44</sup>. Ainsi, les pratiques bureaucratiques spécifiques des instituts de statistiques doivent être analysées dans le cadre d'une approche plus large.

---

<sup>41</sup> Michael Fahlbusch, *Wissenschaft im Dienst der nationalsozialistischen Politik? Die „Volksdeutschen Forschungsgemeinschaften“ von 1931-1945*, Baden-Baden, 1999.

<sup>42</sup> Sur les statistiques démographiques allemandes durant la période nazie, voir Jutta Wietog, *Volkszählungen unter dem Nationalsozialismus: eine Dokumentation zur Bevölkerungsstatistik im Dritten Reich*, Berlin, 2001, et Götz Aly, Karl Heinz Roth, *The Nazi Census: Identification and Control in the Third Reich*, Philadelphia, 2004.

<sup>43</sup> P. Melichar, *op. cit.*, p. 170 et suiv.

<sup>44</sup> Ingo Haar, « Bevölkerungspolitische Szenarien und bevölkerungswissenschaftliche Expertise im Nationalsozialismus – Die rassistische Konstruktion des Fremden und das „Grenz- und Auslandsdeutschum“ », in : Rainer Mackensen, Jürgen Reulecke (dir.), *Das Konstrukt „Bevölkerung“ vor, im und nach dem „Dritten Reich“*, Wiesbaden, 2005, p. 340-369.

## **Les statistiques sur les nationalités dans la Seconde République autrichienne (1945-) : le cas de la minorité slovène en Carinthie**

Dans les régions du Burgenland et de la Carinthie, la présence de minorités ethniques (Croates, Hongrois, Roms, Slovènes) fut l'un des sujets centraux des débats politiques. Les relations entre les populations de langue allemande et les populations de langue slovène en Carinthie au cours du XX<sup>e</sup> siècle furent particulièrement difficiles. L'oppression des Slovènes de Carinthie durant l'occupation nazie puis l'expropriation et l'expulsion des populations germanophones de la Yougoslavie titiste dans les années d'après-guerre constituent les épisodes douloureux de l'histoire des relations germano-slovènes dans cette région de l'Autriche.<sup>45</sup>

Les politiques régionales à l'égard des minorités en Carinthie poussèrent également les autorités des affaires intérieures à s'engager dans la définition d'une politique de relations avec les États voisins. Le recensement autrichien de 1945 refléta le changement des identités sociales et politiques et, par certains traits, fut une transgression des ruptures politiques de 1918 et de 1938/1945. Dans les premières années de la Seconde République d'Autriche, l'administration centrale des statistiques réintroduisit en effet l'ancienne catégorie de la « langue d'usage ». Le recensement retint même certaines pratiques élaborées durant le recensement nazi de 1939 et intégra une théorie formulée par Martin Wutte (1876-1948) dans les années 1920 afin de réduire le nombre des Slovènes de Carinthie. Cet historien et archiviste de Klagenfurt déclarait que les Slovènes constituaient en réalité deux groupes distincts : les « Slovènes nationaux » qui s'identifiaient à leurs compatriotes situés de l'autre côté de la frontière de l'État et les *Windisch* qui souhaitaient s'assimiler à la majorité allemande.

Le recensement de 1951 reprenait la différenciation établie entre langues allemande, slovène et *windisch*. Les Statisticiens opérèrent ainsi de nombreuses combinaisons afin de déterminer des sous-catégories, différenciant les unilingues – « slovène » ou « allemand » – les locuteurs bilingues – « slovène-allemand », « allemand-slovène » et en utilisant également des catégories imaginaires de *windisch* :

---

<sup>45</sup> Hanns Haas, Karl Stuhlpfarrer, *Österreich und seine Slowenen*, Vienne, 1977, p. 67-73 et 88-98.

« *windisch* – allemand », « allemand – *windisch* », « *windisch* – slovène », « slovène – *windisch* »<sup>46</sup>. Une décennie plus tard, la définition de la langue d'usage dans le recensement fut substantiellement modifiée au bénéfice des Slovènes de Carinthie. Jusqu'en 2001, les recensements ne comptaient plus que six catégories linguistiques<sup>47</sup>. En 1972, des tensions politiques éclatèrent en Carinthie lorsque des nationalistes allemands radicaux détruisirent les insignes municipaux bilingues dans le cadre de l'opération *Ortstafelsturm*<sup>48</sup>.

Lors des recensements d'après-guerre, les campagnes politiques rappelaient, par certains aspects, une controverse similaire qui avait eu lieu sous la monarchie. Le « recensement spécial » de 1976 reprenait une question sur la « langue maternelle » ainsi qu'une recommandation sur « l'examen et la détermination des minorités » (*Minderheitenfeststellung*) introduite à la demande des nationalistes allemands de Carinthie afin de déterminer précisément la taille de la minorité slovène. Seules 26,6 % des personnes inscrites sur les listes électorales prirent part au recensement. En raison de l'importance du boycott en Carinthie, les résultats du recensement ne permirent pas de tirer des conclusions sérieuses sur les affiliations nationales dans cette province<sup>49</sup>.

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le conflit sur la langue en Carinthie se poursuit sur le terrain de la représentation symbolique des nationalités, notamment au sujet de la signalétique municipale bilingue. Le Gouvernement fédéral n'a toujours pas rempli les obligations de la clause 7 du Traité de Vienne de 1955 qui garantit les droits des minorités slovènes et croates. En 2001, la Cour constitutionnelle parvint toutefois à une décision significative en obligeant les municipalités dont la population slovène atteignait au moins 10 % de la population locale totale à installer une signalétique

---

<sup>46</sup> Matjaz Klemencic, Danijel Grafenauer, *Carinthian Slovenes and the Second Austrian Republic*, Pise, 2008, p. 259 et suiv.

<sup>47</sup> D'après les recensements décennaux, le nombre de locuteurs slovènes a baissé en Carinthie, passant de 20 972 individus en 1971 à 14 010 en 2001 : *Ibid.* p. 260.

<sup>48</sup> Peter Gstettner, « „...wo alle Macht vom Volk ausgeht“. Eine nachhaltige Verhinderung. Zur Mikropolitik rund um den „Ortstafelsturm“ in Kärnten », *Österreichische Zeitschrift für Politikwissenschaft*, 33, 2004, p. 81-94.

<sup>49</sup> M. Klemencic, D. Grafenauer, *Carinthian Slovenes op. cit.*, p. 259 et suiv.

topographique bilingue <sup>50</sup>. Le gouverneur de Carinthie (*Landeshauptmann*) alors en fonction, Jörg Haider (1950-2008), ignora la décision de la Cour, sans crainte des conséquences juridiques. Aujourd'hui encore, les autorités locales démontent les panneaux indicateurs controversés dans une région où une grande partie de la population autochtone est slovène. En tout état de cause, il est devenu évident que les populations de Carinthie devaient coopérer dans un cadre interethnique, quelle que soit leur origine ou leur langue maternelle. Indépendamment des conflits politiques, on peut observer certains signes encourageant, comme par exemple la croissance du nombre des personnes intéressées par un enseignement bilingue. De façon paradoxale, ces observations montrent que le processus historique d'assimilation et de marginalisation a renforcé les relations interethniques en Carinthie<sup>51</sup>.

## Conclusion

De la fin de la monarchie des Habsbourg à la Seconde République, les statistiques officielles furent des instruments de marginalisation des minorités ethniques. Les recensements administratifs ont ainsi permis de construire, de classer, de répertorier et de compter les minorités dans l'objectif de leur ségrégation. D'un point de vue politique, les recensements répondirent tantôt à la volonté de déterminer la répartition géographique et sociale des nationalités afin d'assurer l'égalité de leurs droits dans la monarchie multilingue des Habsbourg, tantôt à celle, raciste, de les « visualiser » comme sous le III<sup>e</sup> Reich.

Que la République se soit déclarée « État national allemand », comme en 1918, ou « État autrichien », comme en 1945, les minorités ethniques furent souvent considérées comme des éléments pouvant remettre en question l'homogénéité ethnique supposée de la nation autrichienne. Dans cet ordre d'idées, les recensements furent utilisés

<sup>50</sup> Theo Öhlinger, « Der Schutz der Volksgruppen in der Nahtstelle von Völkerrecht und staatlichem Recht am Beispiel des Art. 7 des Wiener Staatsvertrags », in : Anna Gamper, Christoph Pan (dir.), *Volksgruppen und regionale Selbstverwaltung in Europa*, Vienne, 2008, p. 182.

<sup>51</sup> Enotna lista, Einheitsliste, *Zweisprachiger Unterricht boomt: Rekord bei Anmeldungen zum zweisprachigen Unterricht in Kärnten*. URL: [http://www.elnet.at/dossier/zweisprachiger\\_unterricht/57](http://www.elnet.at/dossier/zweisprachiger_unterricht/57) (4.10.2010).

afin d'accélérer le processus d'assimilation. Le Traité de Vienne fixe néanmoins les règles que l'Autriche est tenue de remplir à l'égard des minorités ethniques.

Traduit de l'anglais par Paul Bauer

### **Références bibliographiques**

ALY Götz, HEINZ Roth Karl, *The Nazi Census: Identification and Control in the Third Reich*, Philadelphia, 2004.

ANDERSON Benedict, *Die Erfindung der Nation. Zur Karriere eines folgenreichen Konzepts*, Francfort/New York, 2005 (1<sup>e</sup> éd. *Imagined communities*, Londres, 1983).

AREL Dominique, « Language categories in censuses: backward- or forward-looking », in : D. Kertzer, D. Arel (dir.), *Census and identity*, Cambridge, p. 92-120.

ASH Mitchell G., « Wissenschaft und Politik als Ressourcen für einander », in : Rüdiger vom Bruch (dir.), *Wissenschaften und Wissenschaftspolitik - Bestandaufnahmen zu Formationen, Brüchen und Kontinuitäten im Deutschland des 20. Jahrhunderts*, Stuttgart, 2002, p. 32-51.

BERNATZIK Edmund, *Über nationale Matriken. Inaugurationsrede*, Vienne, 1910.

BRIAN Éric, « Transactions statistiques au XIX<sup>e</sup> siècle. Mouvements internationaux de capitaux symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales* 145, 2002, p. 34-46.

BRIX Emil, *Die Umgangssprachen in Altösterreich zwischen Agitation und Assimilation. Die Sprachenstatistik in den zisleithanischen Volkszählungen 1880 bis 1910*, Vienne/Cologne/Graz, 1982.

BUDAY Ladislaus von, « The History and Development of Official Statistics in Hungary », in: John Koren (dir.), *The History of Statistics. Their Development and Progress in Many Countries*, New York, 1918, p. 393-414.

*Bulletin de l'Institut International de Statistique*. T. XXII – 1<sup>e</sup> Livraison, Le Caire, 1928.

CORNWALL Marc, « The struggle on the Czech-German Language Border, 1880-1940 », *The English Historical Review* 109, 1994, p. 914-951.

DESROSIÈRES Alain, *The politics of large numbers: a history of statistical reasoning*, Cambridge (Mass.), 2002 (1<sup>e</sup> éd. *La Politique des grands nombres*, Paris, 1993).

*Enotna lista/Einheitsliste, Zweisprachiger Unterricht boomt: Rekord bei Anmeldungen zum zweisprachigen Unterricht in Kärnten*. URL: [http://www.ernet.at/dossier/zweisprachiger\\_unterricht/57](http://www.ernet.at/dossier/zweisprachiger_unterricht/57) (4.10.2010).

EXNER Gudrun, PINWINKLER Alexander, KYTIR Josef, *Bevölkerungswissenschaft in Österreich in der Zwischenkriegszeit (1918-1938): Personen, Institutionen, Diskurse*, Vienne/Cologne/Weimar, 2004.

EXNER Gudrun, « Die Volkszählung von 1939 in Deutschland und Österreich – ein Beitrag zum Holocaust? », *Austrian Journal of Statistics* 31, 2002, p. 249-256.

FAHLBUSCH Michael, *Wissenschaft im Dienst der nationalsozialistischen Politik? Die „Volksdeutschen Forschungsgemeinschaften“ von 1931-1945*, Baden-Baden, 1999.

FREUND Florian, « Der polizeilich-administrative Zigeunerbegriff. Ein Beitrag zur Klärung des Begriffes „Zigeuner“ », *Zeitgeschichte* 30, 2003, p. 76-90.

GAMMERL Benno, « Subjects, citizens and others: the handling of ethnic differences in the British and the Habsburg Empires (late nineteenth and early twentieth century) », *European Review of History* 16, 2009, p. 523-549.

GÖTHEL Thomas, *Demokratie und Volkstum. Die Politik gegenüber den nationalen Minderheiten in der Weimarer Republik*, Cologne, 2002.

GSTETTNER Peter, « „... wo alle Macht vom Volk ausgeht“. Eine nachhaltige Verhinderung. Zur Mikropolitik rund um den „Ortstafelsturm“ in Kärnten », *Österreichische Zeitschrift für Politikwissenschaft* 33, 2004, p. 81-94.

HAAR Ingo, « Bevölkerungspolitische Szenarien und bevölkerungswissenschaftliche Expertise im Nationalsozialismus – Die rassistische Konstruktion des Fremden und das „Grenz- und Auslandsdeutschtum“ », in : Rainer Mackensen, Jürgen Reulecke (dir.), *Das Konstrukt „Bevölkerung“ vor, im und nach dem „Dritten Reich“*, Wiesbaden, 2005, p. 340-369.

HAAS Hanns, « Die österreichische Regierung und die Minderheitenschutzbestimmungen von Saint Germain », *Integratio – die Volksgruppen in Österreich* 11/12, 1979, p. 23-40.

HAAS Hanns, STUHLPFARRER Karl, *Österreich und seine Slowenen*, Vienne, 1977.

HIRSCHHAUSEN Ulrike von, « From imperial inclusion to national exclusion: citizenship in the Habsburg monarchy and in Austria 1867-1923 », *European Review of History* 16, 2009, p. 551-573.

HUGELMANN Karl Gottfried (dir.), *Das Nationalitätenrecht des alten Österreich*, Vienne/Leipzig, 1934.

JABLONER Clemens (dir.), *Historikerkommission der Republik Österreich: Schlussbericht der Historikerkommission der Republik Österreich: Vermögensentzug während der NS-Zeit sowie Rückstellungen und Entschädigungen seit 1945 in Österreich*, Vienne, 2003.

KERTZER David I., AREL Dominique, « Censuses, identity formation, and the struggle for political power », in : *id.* (dir.), *Census and Identity. The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*, Cambridge, 2002, p. 1-42.



KLEIN Kurt, « Sozialstatistik », in : Karl Acham (dir.), *Geschichte der österreichischen Humanwissenschaften*. Vol. 3.1, *Menschliches Verhalten und gesellschaftliche Institutionen: Einstellung, Sozialverhalten, Verhaltensorientierung*, Vienne, 2001, p. 257-295.

KLEMENCIC Matjaz, GRAFENAUER Danijel, *Carinthian Slovenes and the Second Austrian Republic*, Pise, 2008.

LABBÉ Morgane, « La carte ethnographique de l'empire autrichien: la multinationalité dans l'ordre des choses », *Le Monde des cartes* 180, 2004, p. 71-84.

LABBÉ Morgane, « Statistique ethnique, légitimité politique et changement de régime », *Critique internationale* 45, 2009, p. 9-18.

LUTZ Hansheinz, BADER Erich, « Die Technik der Datenverarbeitung von den elektrischen Zählmaschinen (Hollerith/Schöffler), 1890, bis ISIS », in : *Geschichte und Ergebnisse der zentralen amtlichen Statistik in Österreich*, Vienne, 1979, p. 241-260.

MELICHAR Peter, « Who is a Jew? Antisemitic Defining, Identifying and Counting in pre-1938 Austria », *Leo Baeck Yearbook* 50, 2005, p. 149-174.

MOLL Martin, *Kein Burgfrieden: der deutsch-slowenische Nationalitätenkonflikt in der Steiermark 1900-1918*, Innsbruck/Vienne, 2007.

MÜNZ Rainer, « Nationalität, Sprache und Statistik in Österreich-Ungarn », *Mitteilungsblatt der Österreichischen Statistischen Gesellschaft* 13, 1983, p. 138-146.

ÖHLINGER Theo, « Der Schutz der Volksgruppen in der Nahtstelle von Völkerrecht und staatlichem Recht am Beispiel des Art. 7 des Wiener Staatsvertrags », in : Anna Gamper, Christoph Pan (dir.), *Volksgruppen und regionale Selbstverwaltung in Europa*, Vienne, 2008, p. 177-186.

OVERATH Petra, KRASSNITZER Patrick, « Einleitung », in : *id.* (dir.), *Bevölkerungsfragen: Prozesse des Wissenstransfers in Deutschland und Frankreich (1870-1939)*, Cologne/Vienne, 2007, p. 1-24.

PINWINKLER Alexander, *Winkler Wilhelm (1884-1984) – eine Biographie. Zur Geschichte der Statistik und Demographie in Österreich und Deutschland*, Berlin, 2003 (Schriften zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte. 75).

PINWINKLER Alexander, « Minderheitendiskurse in der Bevölkerungsstatistik in Österreich 1900 bis 1945 », in : Gerhard Baader, Veronika Hofer, Thomas Mayer (dir.), *Eugenik in Österreich. Biopolitische Strukturen von 1900 bis 1945*, Vienne, 2007, p. 257-283.

PINWINKLER Alexander, « „Bevölkerungssoziologie“ und Ethnizität: Historisch-demographische „Minderheitenforschung“ in Österreich, ca. 1918-1938 », *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* 57, 2009, p. 101-133.

PIRCHER Wolfgang, « Von der Population zum Volk. Biopolitik und Volkszählung in Österreich », in : Martin Stingelin (ed.), *Biopolitik und Rassismus*, Francfort s/ Main, 2003, p. 80-111.

PORTER Theodore M., « Introduction », *Centaurus*, vol. 49, n° 4, nov. 2007, p. 258-260.

RAPHAEL Lutz, « Die Verwissenschaftlichung des Sozialen als methodische und konzeptionelle Herausforderung für eine Sozialgeschichte des 20. Jahrhunderts », *Geschichte und Gesellschaft* 22, 1996, p. 165-193.

RAUCHBERG Heinrich, *Der nationale Besitzstand in Böhmen*, vol. 1-3, Leipzig, 1905.

REITERER Albert F., « Abkehr, Widerstand, Loyalität? Die Minderheiten und die Erste Österreichische Republik », in : Peter Haslinger (dir.), *Staat, Loyalität und Minderheiten in Ostmittel- und Südosteuropa 1918-1941*, Munich, 2007, p. 127-142.

SALZBORN Samuel, *Ethnisierung der Politik: Theorie und Geschichte des Volksgruppenrechts in Europa*, Francfort s/ M., 2005.

SAMANOVÁ Gabriela, « Národnost ve sčítání lidu v českých zemích/Nationality in the census in Czech lands », *Naše společnost/Czech Society*, 1, 2005, p. 10-15.

SCHWEBER Libby, *Disciplining statistics: demography and vital statistics in France and England, 1830-1885*, Durham, 2006.

Staatsgrundgesetz vom 21. Dezember 1867, über die allgemeinen Rechte der Staatsbürger für die im Reichsrat vertretenen Königreiche und Länder (StGG), Art. 19. URL: <http://www.internet4jurists.at/ges/pdf/stgg.pdf> (4.10.2010).

STOURZH Gerald, *Die Gleichberechtigung der Nationalitäten in der Verfassung und Verwaltung Österreichs 1848-1918*, Vienne, 1985.

STOURZH Gerald, « Some Reflections on Institutional Conflict Resolution among Ethnic Groups in Historical Perspective », in : Franz Matscher (ed.), *Wiener Internationale Begegnungen zu aktuellen Fragen nationaler Minderheiten*, Kehl/Strasbourg/Arlington, 1997, p. 17-30.

STOURZH Gerald, *The nationality rights in Austria* (Istituto per gli Incontri Culturali Mitteleuropei, Gorizia). URL: <http://www.incontrimitteleuropei.it/deutsch/papers.asp?li=deu> [1-17] (4.10.2010).

SUPPAN Arnold, *Die österreichischen Volksgruppen: Tendenzen ihrer gesellschaftlichen Entwicklung im 20. Jahrhundert*, Munich, 1983.

SZÁSZ Zoltán, « Das „Kronprinzenwerk“ und dessen Konzeption », in : Csaba Kiss, Endre Kiss, Justin Stagl (dir.), *Nation und Nationalismus in wissenschaftlichen Standardwerken Österreich-Ungarns, ca. 1867-1918*, p. 65-70.

TÁLOS Emmerich (dir.), *NS-Herrschaft in Österreich: ein Handbuch*, Vienne, 2000.

TOOZE Adam J., *Statistics and the German state, 1900-1945. The making of modern economic knowledge*, Cambridge, 2001.

WEYR Franz, « Die Tätigkeit des Statistischen Staatsamtes der Tschechoslovakischen Republik seit seiner Errichtung bis Ende 1921 », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik* 118, 1922, p. 567-570.

WIETOG Jutta, *Volkszählungen unter dem Nationalsozialismus: eine Dokumentation zur Bevölkerungsstatistik im Dritten Reich*, Berlin, 2001.

WINKLER Wilhelm, *Sprachenkarte von Mitteleuropa – Deutsches Selbstbestimmungsrecht!* 1:500.000, Vienne, 1920.

ZELLER Wilhelm, « Geschichte der zentralen amtlichen Statistik in Österreich », in : *Geschichte und Ergebnisse der zentralen amtlichen Statistik in Österreich*, Vienne, 1979, p. 13-239.

## **Résumé**

Cet article présente les statistiques officielles sur les nationalités de la fin de la monarchie des Habsbourg à la seconde République d'Autriche. Nous examinons, dans ce cadre, la relation entre les discours des statisticiens et les intérêts politiques. À travers plusieurs exemples, nous montrons que, durant cette période, la catégorisation des minorités ethniques dans les statistiques autrichiennes fut intimement liée à la marginalisation politique des minorités nationales. À l'appui de ces considérations générales, cet article propose d'analyser les continuités et les discontinuités dans les discours sur les statistiques autrichiennes sur les nationalités avant et après les deux guerres mondiales.

**Mots-clés :** Statistiques sur les nationalités, Langue nationale, Minorités ethniques, Recensements, Monarchie des Habsbourg, Autriche.